

# nouvelles

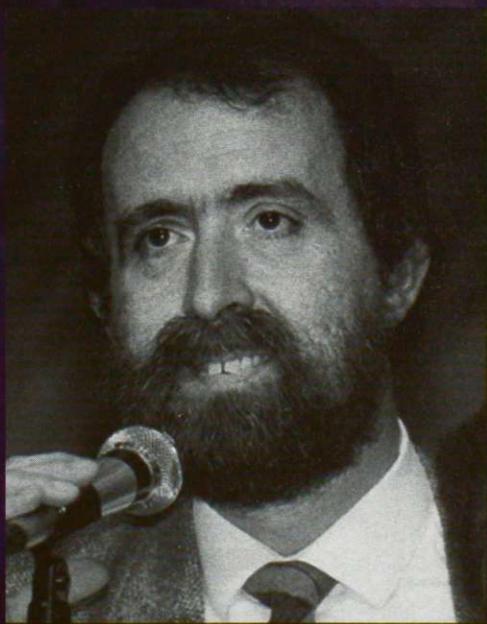
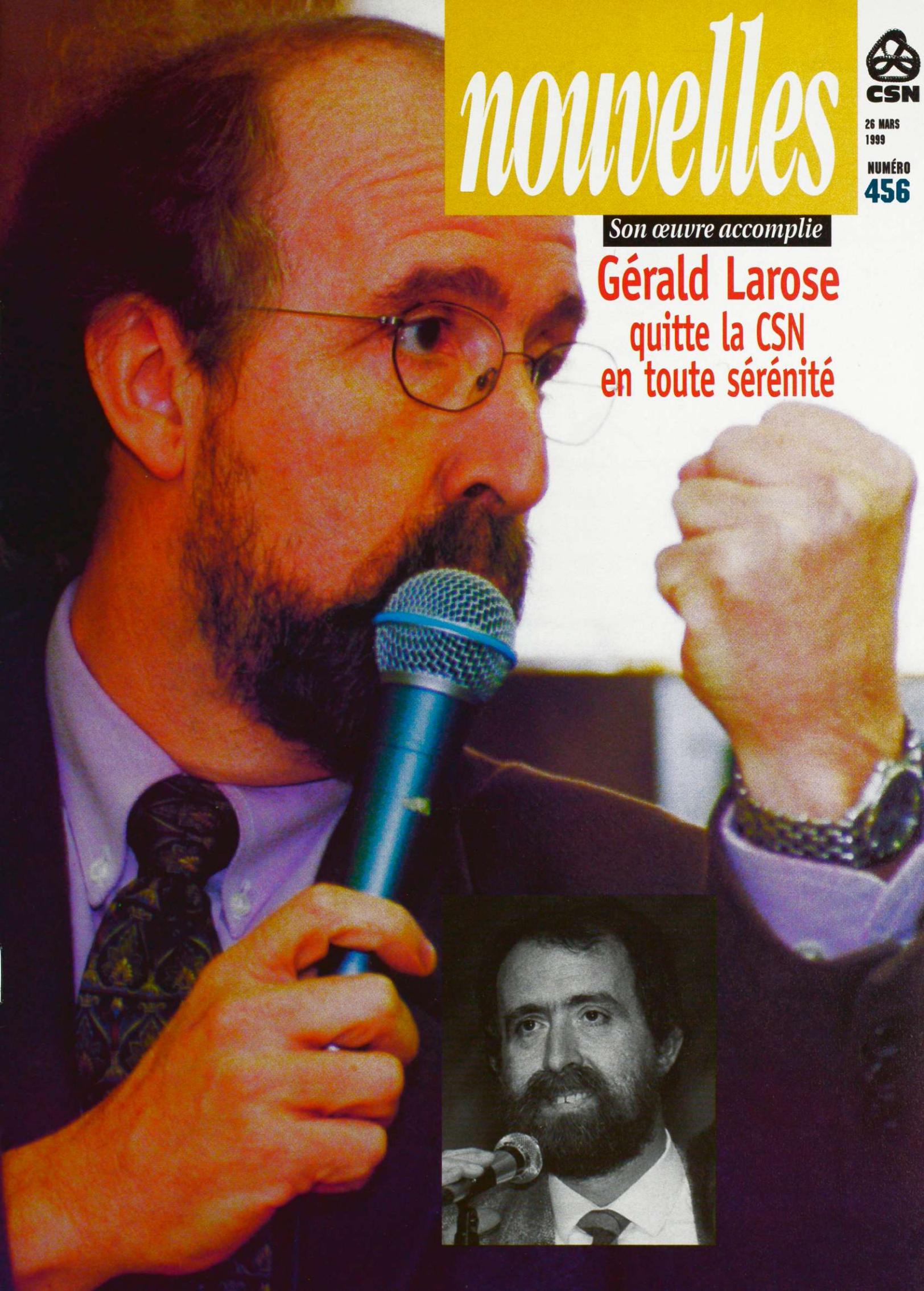


26 MARS  
1999

NUMÉRO  
**456**

*Son œuvre accomplie*

**Gérald Larose**  
quitte la CSN  
en toute sérénité



## nouvelles csn

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

### Coordination

Lucie Laurin  
(laurinl@total.net)

### Conception graphique

Jean Gladu  
Sophie Marcoux  
**Mise en page**  
Jean Gladu  
Lucie Laurin  
Sophie Marcoux

### Numérisation photo

Lucie Laurin

### Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

### Photographes

Alain Chagnon  
Michel Giroux  
Photographies de la couverture:  
Alain Chagnon

### Caricaturiste

Boris

### Soutien technique

Lyne Beaulieu

### Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

### Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de syndiqué-es en conflit

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:

(514) 598-2233

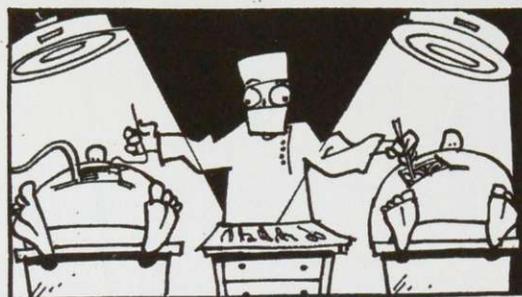
1601, av. De Lorimier,  
Montréal QC H2K 4M5

### Site Internet de la CSN :

<http://www.csn.qc.ca>

## GRAVE PÉNURIE DE MÉDECINS PRÉVUE DÈS L'AN 2000.

IL FAUT METTRE AU POINT DE NOUVELLES TECHNIQUES DE TRAVAIL ...



## Un automne haut en couleur

À l'automne 1983, les syndicats des chantiers maritimes du Québec affiliés à la Fédération de la métallurgie préparaient un colloque sur la situation de l'emploi dans les chantiers navals québécois, les procès pour violation de la loi 111 (dite la loi de la honte) commençaient, le rapport de la Commission Beaudry reprenait à son compte 80 pour cent des revendications du syndicat CSN d'Expro sur la santé-sécu-

rité, les 19 employés d'entretien congédiés de la CTCUM étaient réintégrés dans leur emploi, le comité de condition féminine de la CSN mettait la dernière main à un grand rassemblement des femmes syndiquées de la CSN, le peuple chilien bravait le régime Pinochet et descendait dans la rue, les employées de Direct Film devenaient les premières syndiquées du secteur privé à obtenir une clause de congé de

maternité de 20 semaines payé à 95 pour cent par l'employeur, le Mouvement action-chômage invitait le public à des rencontres d'information sur la loi d'assurance-chômage, les techniciens de Télé-Métropole, en lock-out depuis un an, organisaient une manifestation à Montréal,

... et Gérald Larose devenait président de la CSN.

Lucie Laurin

## Camille Laurin, salut !

La mort de Camille Laurin a été suivie d'éloges fort mérités quant à son rôle en psychiatrie et surtout comme père de la loi 101. L'on n'a pas dit grand'chose, cependant, de ses qualités de parlementaire. Je me souviens avec émotion d'un événement où ces qualités ont été mises au service des travailleurs.

En août 1970 éclate un conflit dans l'industrie de la construction au Québec, sauf dans la région de Montréal. Les travailleurs en grève sont membres de la CSN, dont je suis alors le président. Après quelques semaines de grève, le gouvernement Bourassa dépose un projet de loi spéciale ordonnant le retour au travail et prévoyant des peines sévères pour ceux qui refuseraient d'obéir à la loi.

Le Parti québécois s'oppose au projet de loi.

Récemment élu député à l'Assemblée nationale avec six autres membres du parti, c'est Camille Laurin, leader du groupe, qui intervient à l'Assemblée nationale. Il prononce un discours charpenté, rigoureusement documenté, inspiré d'un profond respect pour le syndicalisme et l'action syndicale en cours, mène une charge sérieuse et sévère contre le gouvernement et son ministre du Travail (voir le *Journal des débats*).

Le docteur Laurin s'est alors révélé un grand défenseur des opprimés. Un leader syndical n'aurait pas fait mieux. J'ai été tenté de lui offrir mon poste de président... mais j'ai été retenu par la crainte qu'il ne m'offre le sien en échange.

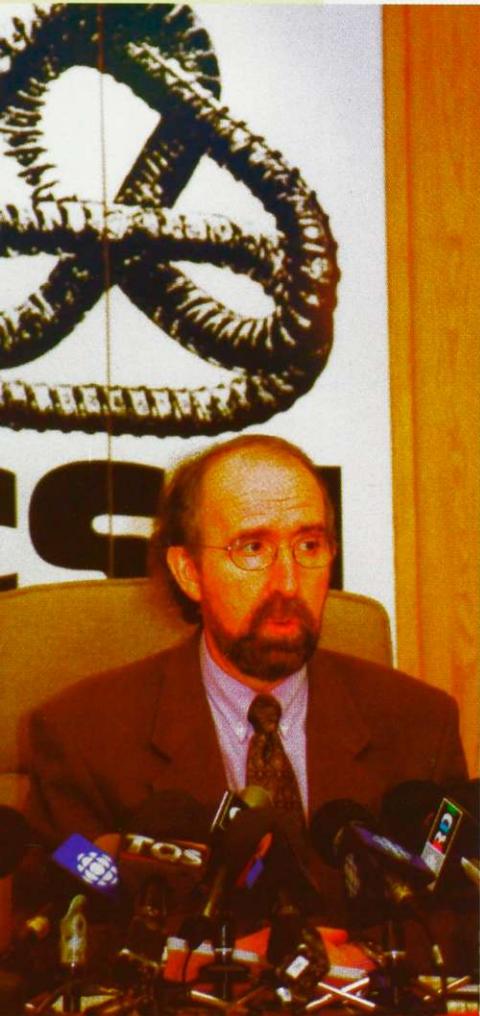
Marcel Pepin

Son œuvre accomplie

# Gérald Larose quitte la CSN en toute sérénité



Maroussia Kishka



Photos Alain Chagnon

Au terme de vingt-cinq ans de militantisme dont seize comme président, Gérald Larose quittera la CSN après le congrès. L'annonce a eu l'effet d'une bombe. Personne ne s'attendait à ce que cette figure de proue du syndicalisme, cet homme de tous les combats, connu pour sa ténacité et sa loyauté, tire sa révérence. « *C'est une décision, dira-t-il aux médias peu après l'avoir annoncé aux élus et aux salariés du mouvement, que j'ai lentement mûrie, qui me chagrine, c'est sûr, mais qui me remplit de sérénité et de confiance, et même, de certitude.* »

Considéré comme l'une des dix personnalités les plus connues au Québec, Gérald Larose savait qu'il allait devoir faire face aux feux de la rampe ce lundi 15 mars, mais il ne s'attendait pas à l'ampleur de l'onde de choc qu'allait provoquer sa décision. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre juste avant sa conférence de presse, retransmise en direct à la télévision. Pendant plus de 24 heures, son départ fait les manchettes de tous les médias, l'obligeant à donner inlassablement et en cascade des entrevues pour expliquer son geste. En même temps, il reçoit des témoignages de sympathie de toutes parts. Là où il passe, y compris dans les médias qui l'ont si vertement critiqué au départ, les gens lui font un clin d'œil, lui serrent la main. « *Plusieurs sont peinés, constate-t-il, mais tous comprennent. Je n'ai senti aucun reproche.* » Ces témoignages le confortent dans sa sérénité et lui donnent le sentiment que les raisons qui motivent son départ sont acceptées.

### Trois raisons

Elles sont au nombre de trois, ces raisons. Gérald Larose considère qu'après tant d'années intenses de syndicalisme, il est temps qu'il cède la place et ce, d'autant plus qu'à son avis, les conditions sont réunies pour un changement de capitaine. « *La CSN se déploie sur tous les fronts, dit-il. Elle assume bien ses mandats et elle peut compter sur une relève aguerrie.* » Et surtout, la raison fondamentale qui motive sa décision, c'est la conviction d'avoir complété un cycle.

« *Je suis arrivé à la présidence de la centrale en 1983, à un moment de tempête carabinée,* rappelle-t-il. C'était au lendemain de trois secousses sismiques, celles de l'échec référendaire qui a cassé les ressorts des forces vives, de la crise

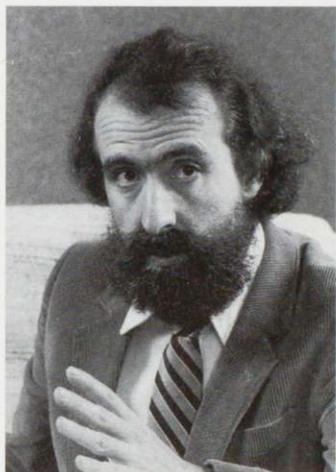
économique de 1981-1982, la plus grave depuis les années trente, et des décrets dans le secteur public, une gifle retentissante pour les syndiqués. « *Il a fallu qu'on reprenne notre souffle, qu'on revienne à nos valeurs fondamentales et qu'on revoie nos stratégies.* »

Les trente années glorieuses de l'après-guerre sont choses du passé. Sur le terrain, l'emploi devient le premier axe de lutte des syndicats. La remise en question du rôle de l'État amène la centrale à investir tous les lieux de consultation et de décision au Québec. Elle ouvre aussi de nouveaux champs de syndicalisation, notamment ceux des garderies et des services ambulanciers. Et pour faire face à une économie qui se mondialise, la CSN va changer son fusil d'épaule et s'allier à d'autres organisations, dont la Confédération internationale des syndicats libres, pour réclamer l'introduction de clauses sociales dans les accords commerciaux.

Gérald Larose, dont le souvenir le plus pénible de sa présidence demeure le conflit du Manoir Richelieu et le plus beau celui de la victoire des syndiqués de Métro-Richelieu, souhaite que le mouvement garde sa ténacité et mise sur son audace. « *À la vitesse où ça va, oui, il faut de temps à autre regarder dans le rétroviseur pour se rappeler d'où on vient, mais c'est surtout en avant que notre regard doit se porter pour intégrer les nouvelles réalités,* », a-t-il souligné au conseil confédéral, deux jours après l'annonce de son départ. Debout pendant cinq minutes, les délégués l'ont ovationné pour lui rendre hommage, lui dire merci pour ces années de militantisme et de leadership, pendant lesquelles il a travaillé sans jamais compter son temps.



Alors qu'il mettait fin aux travaux du congrès de 1986, son jeune fils Mikou était monté sur la tribune pour lui donner un coup de main...



La première photo officielle de Gérald Larose après son accession à la présidence, en septembre 1983.



Le 31 janvier dernier, Gérald Larose s'est rendu à Joliette pour appuyer les travailleuses et les travailleurs des abattoirs Flamingo en grève.



Au moment de l'adoption de la loi 160 par le gouvernement Bourassa, en septembre 1989, Gérald Larose avait sillonné le Québec pour dénoncer cette loi qui frappait de plein fouet les travailleuses et les travailleurs de la santé et des services sociaux. On le voit ici en conférence de presse à Chicoutimi, accompagné des représentants des fédérations du secteur privé de la CSN venus manifester leur appui solidaire.

## Seize années bien remplies

*Michel Rioux*

Seize ans à la présidence de la CSN, cela signifie combien d'interventions publiques, de rencontres avec différents groupes, de débats à la télévision, de manifestations, d'entrevues ?

Gérald Larose est devenu une référence à bien des égards, celui que s'arrachaient les médias pour obtenir ses commentaires. Mais en même temps, ne négligeant aucune activité loin des projecteurs, combien de syndicats est-il allé rencontrer à l'occasion d'un anniversaire de fondation ?

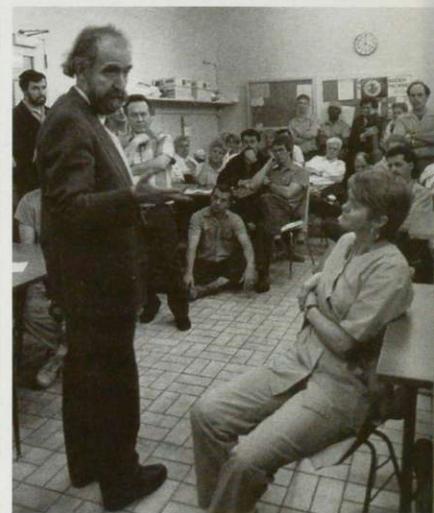
Après seize ans d'une vie publique courant sur les sept jours de la semaine, nous lui souhaitons de trouver maintenant un peu plus de temps pour s'adonner à des activités qu'il adore, comme faire la cuisine, aller à bicyclette, jouer au tennis...



Gérald Larose s'est imposé comme l'un des plus fermes opposants au projet de libre-échange du gouvernement Mulroney. En octobre 1989, il participait à un débat en compagnie du ministre des Finances, Gilles Loisel, et du président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour. Pierre Nadeau animait l'émission.



En mars 1993, le président de la CSN avait rencontré un groupe d'étudiants du Cégep Limoilou, à Québec.



À l'occasion d'une campagne pour le maintien des services publics, Gérald Larose rencontra, en 1994, des travailleuses et des travailleurs à l'emploi de Partagec, à Québec.



C'est sous la présidence de Gérald Larose que la CSN et la FTQ ont signé un Protocole de solidarité. En décembre 1998, il était invité à prendre la parole devant les membres de la FTQ en congrès.



La question nationale, l'avenir du Québec : voilà des sujets sur lesquels Gérald Larose n'a pas manqué d'intervenir de tout son poids. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en faisait le Patriote de l'année en 1996.

# Des militantes, des militants parlent de lui

Propos recueillis par Robert Boucher, Louis-Serge Houle, Thérèse Jean et Lucie Laurin



## Quelqu'un qui ne lâche pas

« **G**érald Larose, c'est quelqu'un qui ne lâche pas, même dans les moments les plus tendus. Parfois, au cours de notre longue et difficile bataille contre Métro, nous avons vécu des périodes de découragement, mais le président Larose nous donnait le coup de pouce pour continuer. Quand il entre dans un dossier, comme dans notre négociation, il ne vient pas en spectateur, il s'implique à fond, il veut gagner. Ça lui tenait vraiment à cœur d'obtenir gain de cause pour les membres du syndicat, autant que nous, d'ailleurs. Encore aujourd'hui, même s'il a annoncé qu'il ne reviendrait pas à la présidence, il s'informe de notre dossier et des travailleurs. »

**Richard Beauregard,**  
camionneur de Métro-  
Richelieu

## Il a ouvert la porte

« **S**a contribution a été primordiale pour les garderies. En 1986, ses interventions auprès de Robert Bourassa ont permis de négocier trois dossiers à l'échelle provinciale : la formation, les assurances collectives et les congés de maternité. C'était la première fois que le gouvernement admettait une certaine responsabilité de négociation dans notre dossier. Cela a permis de démontrer qu'il pouvait négocier avec les syndicats sans pour autant devenir leur employeur. Gérald a donc ouvert la porte nous permettant aujourd'hui de revendiquer une table centrale. »



**Mireille Bénéard,** vice-présidente au Conseil central du Montréal métropolitain

et membre du comité de négociation des garderies

## Il nous a gardés debout

« **M**ême dix ans plus tard, le conflit au Manoir Richelieu remue encore beaucoup d'émotions. Nous avions tout le monde contre nous : gouvernement, police, hommes d'affaires. Gérald Larose nous a gardés debout. Cet homme nous a appris à ne pas ramper et Malenfant ne nous a pas fait ramper. Avec Gérald Larose, nous étions plus que des employés. Nous étions des personnes, des êtres humains qui méritaient le respect et la dignité. Et il nous a traités avec respect et dignité. Gérald Larose occupe aujourd'hui une grande place dans la société québécoise et dans mon cœur. Nous avons perdu notre conflit, mais nous avons gardé notre dignité. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui je marche encore fièrement et la tête haute dans les rues de Pointe-au-Pic et de la Malbaie. »

**Jocelyne Néron,** ex-travailleuse au Manoir Richelieu



## Des Gérald Larose, il en faudrait beaucoup

« **J**e garde un excellent souvenir des années où j'ai travaillé avec lui. Je l'ai trouvé humain, attachant et compréhensif. C'est quelqu'un qui se donne beaucoup. Mais en même temps, il sait faire la part des choses; il est équilibré, méthodique. Il a toujours su demeurer présent pour sa famille et laisser ses problèmes au bureau. »

« Des Gérald Larose, il en faudrait beaucoup, pas seulement à la CSN, mais partout dans la société. »

**Louise Filteau,** secrétaire du président de 1986 à 1995

## Il a fait beaucoup pour la santé publique

« **G**érald a été là pour appuyer les ambulanciers depuis le début en 1983, année de la fondation du RETAQ. L'intervention de la CSN a été déterminante à plusieurs moments de notre longue bataille, autant pour la reconnaissance du statut des techniciens ambulanciers, pour l'achat d'ambulances sécuritaires, pour la mise en place des coopératives, pour amener une réouverture des négociations grâce à des discussions avec M. Bourassa que pour établir le premier comité paritaire en santé-sécurité en forçant la signature d'Urgences Santé, etc. On peut dire qu'il a fait beaucoup pour la santé publique au Québec. »

**Lloyd Léger,** membre de l'exécutif du RETAQ (CSN) durant quinze ans



## Le ton et les mots qu'il faut

« **E**nsemble, nous avons passé une partie de l'été 1998 à travailler d'arrache-pied pour que la direction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) abandonne son idée de centraliser les cuisines sur un seul site, le campus Saint-Luc. Et nous avons gagné. Gérald sait trouver le ton et les mots qu'il faut pour dénouer les situations et régler les problèmes. Je retiens de lui sa vivacité d'esprit et sa très grande capacité à écouter les besoins et les solutions que les membres mettent de l'avant. Il a joué un rôle déterminant pour protéger les emplois sur les trois campus et aussi pour préserver les syndicats CSN qui ont dû faire face à

l'adversité du syndicat de la CEQ. Ses qualités de rassembleur ont été fort utiles. Son appui lors de notre grève générale et sa déclaration dans son bilan de l'année pour saluer notre combativité et notre détermination syndicales ont été des plus appréciés par les membres. »

**Jocelyne Fortier,** présidente du Syndicat des travailleuses et des



travailleurs de l'Hôpital Notre-Dame

## Une grande crédibilité

« **G**érald Larose est un homme remarquable, qui jouit d'une très grande crédibilité. Les membres de mon syndicat reconnaissent d'ailleurs ses grandes qualités, en particulier sa disponibilité et la facilité avec laquelle il assimile ses nombreux dossiers. Chaque fois que nous avons eu besoin de lui, il est venu nous rencontrer et il s'impliquait à fond, avec nous, pour trouver des solutions à nos problèmes. Le président de la CSN doit mener plusieurs dossiers complexes de front et Gérald a une très grande faculté d'adaptation et de compréhension. Ainsi, grâce à lui, un comité conjoint a été formé afin de trouver des acquéreurs qui assureraient la survie de l'entreprise. »

**Richard Gauvin,** président du Syndicat des travailleurs du chantier



naval de Lauzon (CSN)



## Gérald Larose en entrevue

# L'homme, le militant, le président

Jean-Pierre Paré

L'homme est reconnu — et apprécié partout, y compris chez les patrons — pour son franc-parler, même s'il est parfois lapidaire, et pour sa manière imagée d'exprimer les réalités les plus complexes comme les plus élémentaires, images dont les journalistes ont fait leurs délices pendant seize ans. Bref, on l'écoute parler et on se dit que jamais il ne pourrait faire carrière en politique, où règnent les circonvolutions, le mensonge et les faux-fuyants.

Lorsqu'il avait été élu à la présidence, en 1983, l'équipe de *Nouvelles CSN* avait réalisé une longue entrevue avec Gérald Larose. Seize ans plus tard, nous avons répété l'exercice, histoire de boucler la boucle.

**F**ranc-parler ? Par exemple quand il fustige ces intellectuels nostalgiques des années 70 qui accusent le mouvement syndical d'avoir troqué ce qu'ils appellent « le syndicalisme de combat » d'alors pour un « syndicalisme de coopération ».

« Attention aux caricatures, lance le président sortant. N'est-il pas de la nature même du syndicalisme d'être à la fois confrontation et concertation ? Ne négocie-t-on pas des conventions collectives tous les jours ? »

« Les travailleuses et les travailleurs ne sont pas des idéologues ni des théologiens, ajoutera-t-il plus tard durant l'entrevue, et il ne faut pas sous-estimer leur intelligence. Quand la croissance économique se situait à cinq pour cent par année, ils en étaient parfaitement conscients et se battaient tous azimuts pour forcer le partage de cette richesse, sachant qu'il y avait plein de jobs ailleurs. On a appelé ça du "syndicalisme de combat" ? Bon. Mais les gens ne

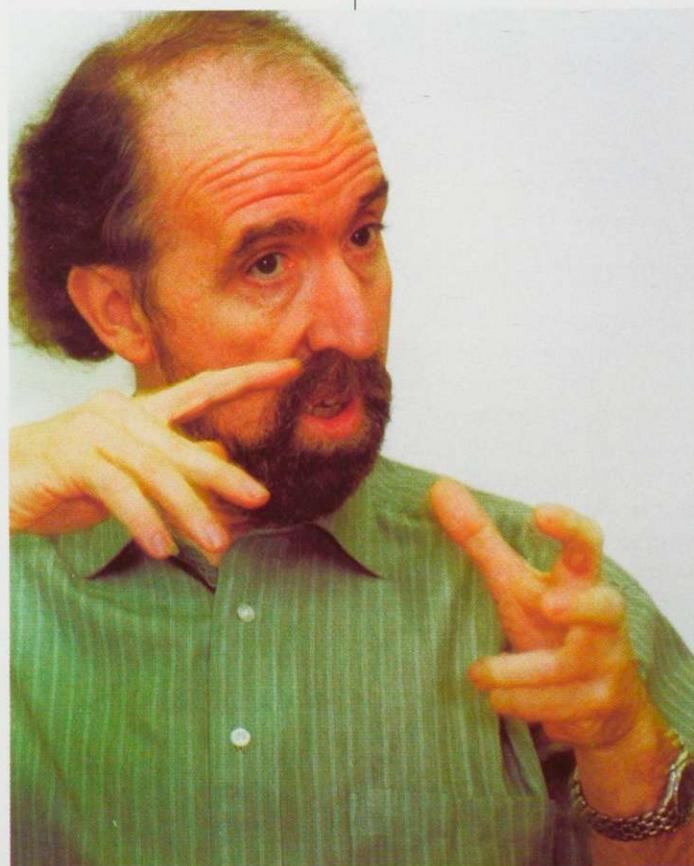
sont pas fous : quand, avec la crise économique du début des années 80, cette croissance est tombée à une moyenne annuelle de deux pour cent, avec un taux de chômage deux fois et demie plus élevé, ils ont compris que le rapport de forces n'était plus le même, alors ils ont imaginé, calculé des manières différentes de se battre. »

### L'imagination

Résultat ? Aujourd'hui, analyse Gérald Larose, on peut affirmer que personne, durant ces années noires, ne nous a battus dans notre imagination pour décrocher des clauses d'indexation des salaires, puis nous avons fait preuve de la même imagination pour sauver des emplois, et maintenant, il faut encore imaginer d'autres stratégies pour faire face à la mondialisation de l'économie. « Certains ont de la difficulté à intégrer toutes ces nouvelles réalités, ironise Gérald, mais ça ne me dérange pas tant qu'ils ne constituent pas la majorité. » Puis encore : « Crier des noms, ça soulage, mais ça ne règle rien. »

### La crédibilité

On a pu le constater souvent durant toutes ces années, Gérald Larose est de cette race d'hommes qui savent mettre au service de leurs idéaux un pragmatisme de bon aloi. En



## ► Un charisme extraordinaire

« Gérald Larose possède un charisme extraordinaire. Les gens de mon syndicat reconnaissent ses grandes qualités. C'est tout à l'avantage de la CSN d'avoir pu compter sur une personne telle que lui au cours des dernières années. Il se tourne sur un dix cents très rapidement, il est capable de saisir les enjeux avec beaucoup de facilité et il est à l'écoute de ses membres. Chez nous, il a été un intervenant de première ligne, autant dans la survie de la mine que sur la question du bannissement de l'amiante. Dans mon syndicat, nous n'avons que des éloges à lui lancer. C'est une perte pour la CSN et pour le mouvement syndical. »

Suzanne Côté, présidente du Syndicat de Lab Chrysotile (CSN)

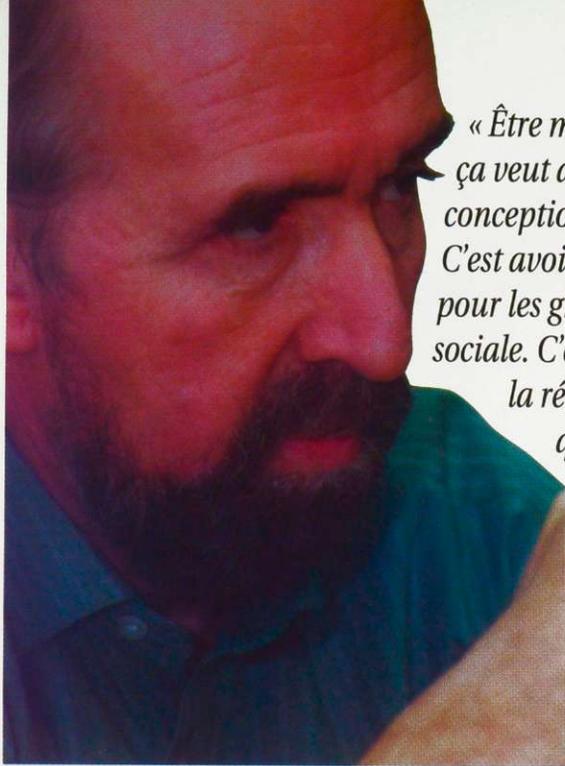


## Plus qu'un président pour nous

« Gérald Larose, président de la CSN, oui, mais plus que ça pour notre syndicat. Un homme disponible malgré un emploi du temps chargé. Un homme de bonne écoute, qui était prêt à intervenir pour nous autres dans les situations difficiles. Et tout cela dans le respect de l'autonomie de notre syndicat. »

Claude Leduc, président du Syndicat des employés d'entretien de la STRSM





« Être militant syndical aujourd'hui, ça veut dire avoir une certaine conception du monde et de la société. C'est avoir cette flamme, cette étincelle pour les grandes valeurs d'équité et de justice sociale. C'est être capable d'analyser la réalité et se rendre compte de l'écart qui sépare cette conception de cette réalité. Et enfin, c'est se rendre compte qu'on ne changera pas ça tout seul, que la société évolue grâce à un rapport de forces collectif. »



découle une vision du rôle des dirigeants syndicaux qui, sans tomber dans le *basisme* primaire, est ancrée solidement sur les réalités et sur les volontés des membres. « La crédibilité d'une direction syndicale ne peut jamais reposer sur la fuite en avant, rappelle-t-il. Il faut se placer en avant des troupes, bien sûr, mais notre première responsabilité est de parler vrai, de mettre toutes les données sur la table. De plus en plus, les travailleurs veulent connaître toutes les données sur leur entreprise, sur leur secteur économique, avant de prendre des décisions. Si tu leur fais une proposition, ils veulent juger si c'est la meilleure avant de voter. »

Parlant de crédibilité, le président de la CSN estime que celle de la centrale repose sur les luttes qu'elle mène, bien sûr, mais aussi sur le sérieux des dossiers qu'elle a su mettre sur la place publique. Son image ? « Nous apparaîtrons toujours comme des casse-pieds, des empêcheurs de tourner en rond, des chialeux, mais je ne m'en soucie guère parce que notre position dans la société en est une d'opposition au pouvoir établi et aux bien-pensants, c'est normal. »

### Un syndicalisme social

Gérald Larose est fier de ce que la CSN évite encore les pièges du corporatisme et prenne en compte les intérêts géné-

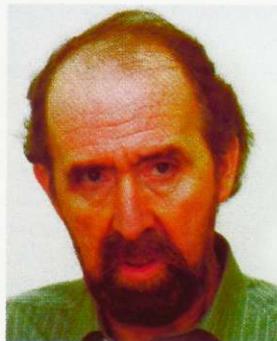
raux de la population. En ce sens, la CSN pratique davantage qu'avant un syndicalisme social et populaire, dit-il. « Nous n'avons pas craint de provoquer le débat sur le libre-échange, par exemple; de réaffirmer sans cesse le rôle de l'État que d'autres cherchent à évacuer, et de constamment remettre sur la place publique les valeurs qui amènent le progrès social. La condition des femmes, autre exemple, la CSN l'a posée en termes de négociations dès 1985, et encore en 1989; la politique familiale aussi, on s'en est mêlé, et cela a donné des résultats spectaculaires, dont les places en garderie à cinq dollars par jour. D'autres fronts ont progressé moins rapidement, par exemple l'intégration des immigrants, mais on avance, on avance... », dit celui dont la détermination et la ténacité de pit bull sont en quelque sorte la marque de commerce.

### L'attrait de la CSN

« Plus la CSN sera présente dans le débat social sur divers fronts, plus les gens seront intéressés à s'intégrer à une telle organisation capable de se préoccuper de notions comme la citoyenneté, la démocratie, parce que ces gens voudront faire en-

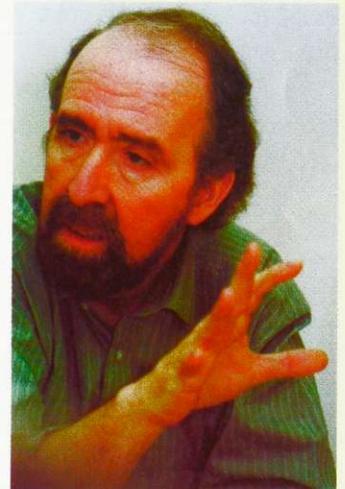
tendre leur voix dans le concert actuel de plus en plus univoque du néolibéralisme », prédit le président sortant. À l'opposé, il s'insurge contre le « racket de cotisations » et le « parasitisme » de certaines organisations syndicales, par exemple dans le secteur public, qui recrutent des membres en leur faisant miroiter pour moins cher des conditions de travail

identiques à celles négociées par les grandes centrales. « C'est faux, dit-il, parce que ces business syndicales sont incapables de faire la bataille quand les travailleurs sont en difficulté et en

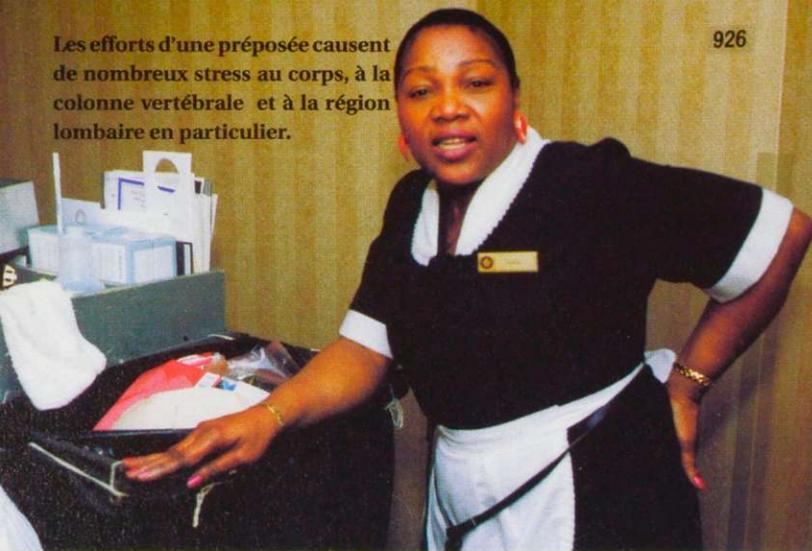


bout de ligne, c'est tout le mouvement syndical qu'ils affaiblissent. »

La syndicalisation est d'ailleurs une préoccupation majeure de Gérald Larose, soucieux de constamment augmenter le caractère représentatif de la CSN dans la société. « Nous devons adapter nos structures et nos services pour faciliter le regroupement des gens dans des secteurs où le syndicalisme est actuellement absent. Nous le faisons pour les travailleurs autonomes, affirme-t-il. Nous devons développer pour eux des pratiques différentes parce que leurs besoins sont différents. »



Comment les recruter ? « En faisant connaître davantage "la manière CSN". Il n'est pas vrai que toutes les organisations syndicales se ressemblent ! Nous nous distinguons par l'autonomie des syndicats affiliés, par la qualité de la vie démocratique et par le fonctionnement solidaire des composantes de la centrale à l'intérieur de cette autonomie. »



## Préposée aux chambres

# Les dures exigences du miracle quotidien

Luc Latraverse

Photos Alain Chagnon

Quand vous séjournez à l'hôtel, vous vous attendez toujours à entrer dans une chambre propre, ne manquant de rien, comme si vous étiez la première personne à l'occuper. Il ne faut pas qu'il y ait de trace des personnes qui s'y trouvaient la veille. Ce miracle quotidien, ce sont les préposées aux chambres qui ont pour tâche de l'accomplir et ce, indépendamment du nombre total de chambres à remettre en état et des conditions dans lesquelles elles ont été laissées. Une tâche fort exigeante pour le corps et pour la santé.

**D**ans le but de prévenir les lésions professionnelles chez les préposées aux chambres, la Fédération du commerce de la CSN tenait à leur intention, les 15 et 16 mars, un colloque de formation syndicale en santé-sécurité. Le nombre de chambres, leur état, le nombre de lits, les dimensions des baignoires, l'espace pour travailler, l'état des instruments de travail, les risques de contamination : autant de sujets qui ont été discutés et écoutés avec attention.

### 14 chambres par jour

Actuellement, les préposées aux chambres (on ne dit plus les femmes de chambre) doivent faire la remise à neuf de 15, 16 et même 17 chambres par jour sur un quart de travail variant de sept heures trente minutes à huit heures. La norme est donc d'environ trente minutes par chambre. C'est trop peu de temps. Les syndicats revendiqueront un maximum de 14 chambres par jour lors de la ronde de négociations coordonnées qui s'amorcera en avril dans une trentaine d'hôtels du Québec syndiqués à la CSN.

### Une tâche de plus en plus lourde

Beaucoup de facteurs et de variables peuvent alourdir la tâche des préposées aux chambres : le degré d'utilisation de la chambre, le nombre de personnes qui y ont séjourné, l'état dans lequel elle a été laissée — si un groupe de jeunes en cavale est passé par là, c'est souvent le chaos total —, les normes de qualité ultra s'il s'agit d'une chambre pour VIP ou d'une suite, l'ajout de lits pliants ou le nombre élevé de départs le samedi et le diman-

che, par exemple. De plus, pour répondre aux exigences de la clientèle, on a multiplié les accessoires dans les chambres : cafetières, fers à repasser, ordinateurs, etc.

### Des gestes physiquement exigeants

Imaginez que dans 15 chambres se trouvent 30 lits « king size » avec trois draps, une couverture et un couvre-lit chacun, 60 taies d'oreiller à remplacer et 60 oreillers à remplacer. Calculez le nombre de gestes, de flexions, de torsions,

de secouements, de tractions que cela nécessite. À la table de discussion où j'étais assis, chacune des huit préposées procédait avec une méthode différente pour faire un lit.

Si on passe à la salle de bains, les efforts exigés de la colonne vertébrale, des muscles, des coudes et des mains varieront selon la profondeur et la largeur de la baignoire et la taille de la préposée. Le récurage dépendra du degré de saleté, de la qualité de l'abrasif, des outils de nettoyage et de la méthode utilisée, autant de facteurs dont la combinaison résultera en un bilan plus ou moins lourd pour la préposée. Changer un rideau de douche deux pieds au-dessus de sa tête est un exploit en soi. Que dire s'il faut en changer une demi-douzaine !

### Trop pressée pour faire attention à soi

Tout cela doit être exécuté dans des conditions qui ne sont pas toujours idéales. Le stress résultant de la hâte à s'acquitter de son fardeau de travail porte les préposées à négliger le recours à une posture adéquate. La disposition et la con-



Les préposées aux chambres sont de toutes les couleurs et appartiennent à toutes les communautés culturelles : québécoise d'origine, haïtienne, jamaïcaine, hispanique, chinoise. C'était la première fois qu'elles avaient un lieu pour discuter de leur métier.

ception des différents éléments complique souvent le travail. Par exemple, l'espace étroit entre les lits et les murs contraindra souvent à exécuter des mouvements latéraux, des torsions du tronc et de la colonne vertébrale, des levées sans appui, autant de gestes néfastes et fatigants. Des miroirs et des rideaux de bain surélevés exigeront un effort au-dessus des épaules, position qui ne permet pas aux muscles de s'oxygéner suffisamment.

### Des outils de travail inadéquats

Les préposées aux chambres doivent manipuler comme principal outil un chariot pesant entre 130 et 160 kilogrammes, aménagé souvent à la bonne franquette, mal entretenu, mal conçu, avec des roues qui pivotent mal, une barre de poussée à la mauvaise hauteur et des charges mal ré-

parties. Ce chariot doit souvent circuler dans des corridors exigus, recouverts de tapis, et franchir des portes étroites. Les balais, les aspirateurs et les plumeaux n'ont pas toujours un manche d'une longueur suffisante pour atteindre les cibles à nettoyer ou sont trop lourds à manipuler.

### Des risques d'infections

Toutes sortes de clientèles séjournent dans les hôtels. Les préposées retrouvent parfois des seringues dans les draps et des condoms usagés dans des endroits aussi inusités que des seaux à glace ou des globes de lampes murales. Elles sont donc exposées à diverses infections et doivent prendre des précautions pour éviter d'être contaminées par le virus du sida ou de l'hépatite.

### L'organisation du travail

Les préposées ont souligné

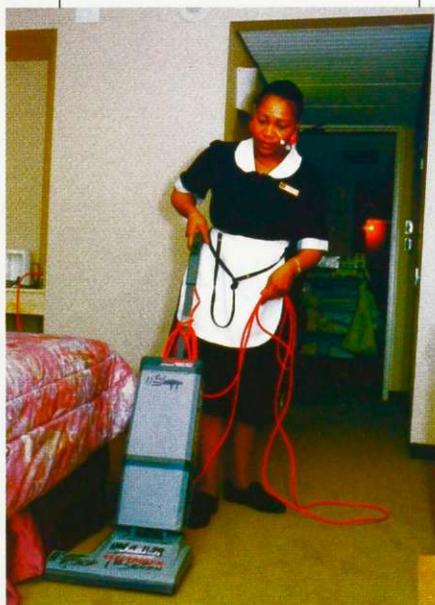
avoir souvent de la difficulté à obtenir de l'aide de leurs collègues et des autres membres du personnel pour faire face aux surcharges. Il est donc indispensable qu'elles prennent le temps de bien planifier leur travail pour éviter les répétitions, les gestes inutiles et les déplacements additionnels qui entraînent une dépense superflue d'énergie. Il leur faudrait également s'astreindre à faire des exercices de réchauffement et d'étirement avant de commencer.

### Un défi syndical

Tout au long du colloque, les préposées aux chambres ont réalisé l'ampleur de la tâche à accomplir pour sensibiliser leurs collègues aux problèmes de santé-sécurité reliés à leur métier et aux conditions souvent malsaines dans lesquelles elles doivent le pratiquer. De plus, comme les syndicats de

l'hôtellerie n'en ont pas encore fait une préoccupation majeure, les préposées ont affirmé qu'elles se sentaient isolées à ce chapitre, ce qui les pousse la plupart du temps à envisager des solutions individuelles à leurs problèmes. Les participantes ont donc conclu à la nécessité d'un plan d'action pour que ce colloque ait des suites qui répondent réellement aux problématiques identifiées et aux solutions proposées.

*L'aménagement de la chambre et la disposition du mobilier peuvent faciliter ou compliquer le travail des préposées.*



*La posture est importante. Les torsions latérales sont des gestes à risque. Il est recommandé de travailler de face, en fléchissant les genoux plutôt qu'en pliant le dos.*

*Elles sont nombreuses à recourir à des corsets pour fortifier leur dos.*



*Le chariot est l'outil principal de la préposée. Il peut peser plus de 150 kilos. Il n'est pas toujours bien adapté, ni en bon ordre.*

Congrès thématique de la Fédération des professionnelles

# L'acte professionnel : propriété-responsabilité-imputabilité

Photo Benoît Allaire

Gilles Bégin



Michel Sparer, secrétaire général et directeur des communications à l'Office des professions du Québec, lors de sa présentation. À sa gauche, dans l'ordre habituel, Michel Tremblay, Josée Roy et Cécile Cormier, du comité exécutif de la Fédération des professionnelles.

La Fédération des professionnelles (FP) a tenu à Hull, les 15 et 16 mars, son congrès thématique : *L'acte professionnel : propriété-responsabilité-imputabilité*. Près de 90 personnes y ont approfondi leur réflexion sur la finalité de leurs professions respectives.

Cette réflexion s'est appuyée sur des exposés de conférenciers de différents horizons : Michel Doré, Clément Gaudmont et Francine Bousquet, de la CSN, Denise Couture et Gilles Dussault, de l'Université de Montréal, Jean Gagné, du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale, et Michel Sparer, de l'Office des professions du Québec.

La présentation d'expériences novatrices en organisation du travail a suscité un vif intérêt chez les participants. Ainsi, la mise en place d'équipes semi-autonomes au CLSC Les Forges à Trois-Rivières et d'équipes responsabilisées au Centre Jeunesse de l'Estrie ont

fait l'objet des débats les plus animés de ce congrès.

## Plan de travail

Chaque syndicat s'appropriera le contenu du congrès lors d'activités thématiques devant être tenues d'ici un an, et en rendra compte lors d'une rencontre préparatoire au prochain congrès régulier. Les comités de la fédération poursuivront les travaux sur l'organisation du travail, notamment sur les frontières de tâches entre professionnels, en s'attardant, dans le secteur de la santé et des services sociaux, aux problématiques jeunesse et santé mentale.

Journée internationale contre le racisme

# Le milieu de travail, lieu privilégié d'intégration

Robert Boucher

« Nous voulons toucher l'ensemble de la société québécoise, ont affirmé Gérald Larose et Dan Philips, respectivement présidents de la CSN et de la Ligue des noirs. Il faut faire comprendre aux gens que la différence n'est pas une menace, mais bien une force et une richesse pour la société. »

Dans une déclaration publique faite le dimanche 21 mars à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la CSN et la Ligue des noirs ont convenu de travailler ensemble pour contrer le racisme par une action dans les milieux de travail. Comme premier geste, elles ont tenu à faire cette déclaration publique, qui insiste aussi sur l'importance de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. À leur avis, non

seulement l'histoire est très peu enseignée au Québec, mais l'apport des minorités culturelles, présentes dès le début de la colonie, n'y trouve pas sa place.

Le président de la CSN a tenu à souligner qu'il s'agissait là d'un engagement de la CSN et que, malgré son départ, la CSN, comme toujours, tiendrait parole. Dan Philips en a profité pour rendre hommage à Gérald Larose, « ...un homme de cœur dont les conseils et l'appui nous ont toujours aidés. »

Tout cela se passait lors d'une activité organisée à la salle du Gesù par le comité confédéral des relations interculturelles de la CSN et le comité d'immigration du Conseil central du Montréal métropolitain. La journée s'est poursuivie ensuite avec des musiciens en provenance du Chili, de l'Afrique de l'Ouest et des Antilles.

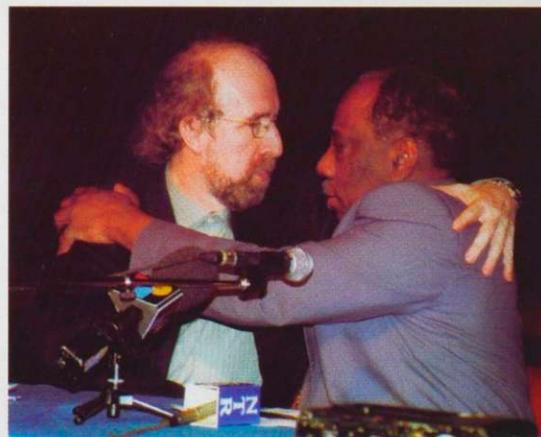


Photo Alain Chagnon

Gérald Larose et Dan Philips ont pris l'engagement que leurs organismes travailleront ensemble à l'élimination du racisme.

# Qui a peur du méchant accent ?

Henri Jalbert

**Professionnèle !** La première fois que j'ai vu professionnèle plutôt que professionnel-le ou professionnel(le) ou professionnelle et professionnel sur le matériel d'information de la FPPSCQ — oups, s'cusez, de la FP —, je me suis permis quelques gorges chaudes. C'est normal. Bof ! je suis humain. Heureusement, ma blonde m'a remis sur le droit chemin.

M. Coudon, mon pit, c'est quoi ton problème avec l'accent grave sur professionnèle ? Quand l'UQAM a décidé que son sigle s'écrivait dorénavant UQÂM, tu criais au génie créatif, quasiment la trouvaille du siècle.

H. C'est vrai, ma pitte. Les accents font partie de l'originalité de la langue française, du moins au nord du Mexique. Il ne faut pas avoir peur de les mettre en évidence. Après tout, ça fait partie de cette différence dont nous nous enorgueillons. Surtout que la communauté universitaire du centre-ville de Montréal a adopté UQÂM, qui est maintenant la norme. Mais sur professionnèles !

M. Wow, man, ça fait des années que vous chiez, vous autres les gars, que la féminisation ça alourdit les textes. Pour une fois qu'un groupe fait un effort pour trouver un terme à la fois mâle et femelle et que vous n'avez pas besoin de le féminiser, vous pourriez au moins apprécier l'effort.

H. Tu me travailles au corps, mi corazón (oh ! le bel accent à la mexicana). Il est bien évident que la féminisation alourdit les textes et que d'ici une couple de siècles il faudra bien trouver une solution. Peut-être que les camarades professionnelles ont pris un peu d'avance. Mais tu ne m'as pas encore convaincu.

M. Tu argumentes un peu à la légère, my sweet heart. Explique-moi donc pourquoi tu ne veux pas jeter ton numéro de 1989 du magazine *Actuel* se vantant d'avoir produit le pre-

mier une revue complète en *nouvèle ortografe*. Est-ce parce que l'adjectif nouvel-nouvelle est écrit *nouvèle* et que c'est justement en fonction de critères similaires (on dit fidèle pour les deux sexes et non fidel et fidelle) que la fédération est devenue *professionnèle* ?

H. Tu frappes fort, ma pitchounette. Disons que j'avais trouvé l'approche intéressante et que les textes étaient amusants. Je ne pensais pas que tu l'avais lu.

M. Oui, je l'ai lu parce que c'est dans ma bibliothèque que tu le laisses traîner depuis dix ans. Tiens, parlant de lecture, mon petit chéri, as-tu lu *La lenteur* de Milan Kundera ?

H. Kundera ? Celui qui a écrit *L'insoutenable légèreté de l'être* ?

M. C'est ça. Dans *La lenteur*, un des personnages défend la ré-

forme de l'orthographe tchè- que réalisée par Jean Hus vers 1400. Par exemple, alors qu'il est nécessaire d'utiliser trois lettres (tch) et même quatre en allemand (tsch) pour prononcer le son tch, il suffit, en langue tchèque, d'écrire un C avec un petit chapeau à l'envers (accent circonflexe renversé) sur le dessus.

H. Pourquoi me racontes-tu cela ?

M. Parce qu'on dirait que la langue française est une langue morte et que certaines, certains voudraient qu'elle cesse d'évoluer. Finalement, l'Académie française ne ferait-elle que protéger une forme de statu quo ?

H. Sur ce point, je dois te donner raison. *L'Encyclopédie Britannica* nous apprend qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle les scribes ont introduit dans la langue

française nombre de lettres parasites, tant pour gonfler leurs revenus ou pour faire figure d'érudits que pour tenter d'éliminer certaines homonymies. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Pelletier du Mans et Meigret ont proposé de simplifier l'orthographe, mais c'est le courant des érudits qui l'a remporté. Les règles seront alors consacrées par l'Académie française à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Par la suite il n'y aura que peu de changements. C'est comme figé dans le béton.

M. Commencerais-tu à devenir sensible à mon argumentation ?

H. Oui ! Mais je te retourne la balle. Vous autres, à la condition féminine, vous nous avez un peu forcé la main avec la féminisation des textes.

M. La langue française était trop sexiste. Nous nous en sentions exclues. C'est pour ça qu'on a réclamé la féminisation des textes. Et tu le sais très bien. Alors, on ne vous a pas forcé la main, on vous a seulement demandé de nous inclure dans vos textes et ça a pris du temps, d'ailleurs, avant que vous le fassiez. Ceci dit, je reconnais que la féminisation à outrance alourdit les textes, mais elle doit continuer d'exister tant et aussi longtemps qu'on ne trouvera pas des compromis acceptables pour tout le monde. Et professionnèle en est un. C'est réglé ?

H. OK, c'est réglé. Tu sais une chose ?

M. Laquelle.

H. Je t'ème.



## Aciers Atlas 20 ans déjà !



Deux dîners syndicaux ont rassemblé la majorité des 414 membres du Syndicat des employés des Aciers Atlas de Tracy, pour commémorer le 20<sup>e</sup> anniversaire du lock-out de 1979, qui avait suivi leur passage à la CSN en 1978. Ces rencontres n'étaient pas uniquement tournées vers le passé, puisqu'elles s'inscrivent dans le plan de mobilisation en vue du renouvellement de la convention collective, qui sera échue en novembre prochain. Ce sera la première négociation depuis le contrat de longue durée accepté en 1990.

Ces syndiqués ont connu des moments difficiles lorsque les propriétaires se sont prévalus des dispositions de la Loi sur les faillites, en 1997. L'usine est d'ailleurs toujours à vendre. **Luc L.**

## Première convention

Accrédité en 1996, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Québec-Transplant vient de signer sa première convention collective. Affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux, le syndicat de cet organisme privé compte douze membres qui travaillent à Montréal et à Québec et dont la responsabilité est de coordonner les dons d'organes sur l'ensemble du territoire. Ce sont en majorité des infirmières qui étaient syndiquées avec la FIIQ. **Luc L.**

## Contre les fusions Pour de bonnes conventions

Les syndiquées CSN de trois caisses populaires, celles de l'Ancienne-Lorette, de Forestville et des Escoumins, en grève depuis la fin octobre, ont manifesté à l'entrée des assises annuelles du Mouvement Desjardins, le 19 mars, au Palais des congrès de Montréal, en compagnie des représentantes des autres syndicats CSN du secteur des caisses populaires de la Fédération du commerce. Les syndiquées ont réclamé de bonnes conventions collectives et ont manifesté leur opposition aux projets de fusions adoptés par le Mouvement Desjardins à l'encontre de la volonté des sociétaires qui, tel que révélé par

un sondage SOM-*Le Soleil*, désirent en majorité que leurs caisses restent comme elles sont.



Les grévistes s'en prennent particulièrement à la Fédération des caisses de Québec, qui tire les ficelles au-dessus des sociétaires des caisses et empêche le règlement des conflits.

**Luc L.**

## Chantiers maritimes Campagne d'appui

D'un océan à l'autre, les syndicats des chantiers maritimes, dont celui des Industries Davie à Lévis, mènent une campagne afin que le Canada adopte enfin une politique de construction navale. La CSN invite ses membres à appuyer cette campagne pour la consolidation de l'industrie navale en signant une carte adressée au premier ministre canadien, M. Jean Chrétien. En Colombie-Britannique et dans les Maritimes, les syndicats font de même. On sollicite aussi l'appui des communautés directement concernées par l'avenir de cette industrie.



Confrontés à un secteur en déclin et face à la perte de milliers d'emplois, la CSN et les syndicats des chantiers maritimes canadiens ont déposé à Ottawa, le 8 décembre, une plate-forme commune de revendications en matière de construction navale. Les partis d'opposition ont bien accueilli cette politique.

Le parti au pouvoir n'est pas encore convaincu. La construction navale doit redevenir une source importante d'emplois et de revenus : appuyez l'adoption d'une politique de construction navale !

Renseignements : (418) 837-9391.

**M.C.**

## Un « scoop » pour *Nouvelles CSN* !



En affaires depuis 1976



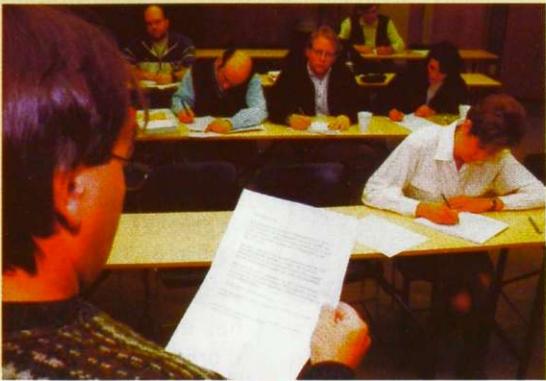
Gérald Larose  
Agent immobilier affilié

2810 Henri-Bourassa E., Suite 101  
Montréal (Québec) H2B 1W1

Rés.: (514) 254-3725  
Bur.: (514) 381-8553  
Fax.: (514) 382-4935

Tout sur les négos du secteur public :  
<http://www.csn.qc.ca/SPNegos98/SP98FrSet.html>

Devant les médias, Gérald Larose est demeuré tout ce qu'il y a de plus discret sur ses projets d'avenir. Mais il a négligemment laissé tomber sa carte d'affaires dans les bureaux de *Nouvelles CSN*... C'est sans doute qu'il voulait réserver le « scoop » à son magazine préféré ! Peut-être décidera-t-il d'arrondir ses fins de mois en devenant aumônier des camionneurs, comme dans « Juliette Pomerleau » ? Dire qu'il ne reste que six jours avant le 1<sup>er</sup> avril !



## La Francofête à la CSN

Des salarié-es et des élu-es de la CSN ont tenu à se mesurer, le 16 mars dernier, à la dictée lue par le trésorier de la CSN, Michel Lessard, et à des jeux-questionnaires lors d'une activité-midi animée par Michel Rioux. Cette activité, qui s'est tenue au sous-sol de la CSN, avait été préparée avec la collaboration de plusieurs employées de bureau pour souligner, cette année encore, la Semaine du français et de la francophonie.

R.B.

## Élections à l'exécutif de la CSN

Le vice-président Marc Laviolette a annoncé son intention de se porter candidat à la présidence de la CSN. Pour leur part, les autres membres de l'exécutif ont fait savoir qu'ils solliciteraient un renouvellement de leur mandat.

Marc Laviolette a été élu pour la première fois à l'exécutif de la CSN en 1994, puis une seconde fois en 1996. Il est notamment responsable des régions, du dossier santé-sécurité au travail et des campagnes confédérales à caractère social, dont celles sur la santé et l'éducation.

L.L.

## Banque Nationale Visite impromptue de la CSN

Sans invitation, les présidents de la Fédération du commerce de la CSN et du Conseil central du Montréal métropolitain, Jean Lortie et Arthur Sandborn, se sont présentés le 23 mars à midi, à la rencontre mensuelle des employé-es du groupe de télécommercialisation Mastercard convoquée par leur employeur, la Banque Nationale. Cette visite leur a donné l'occasion de discuter avec les syndiqué-es, qui sont l'objet

de nombreuses pratiques déloyales de la part de leur employeur. Plusieurs plaintes de congédiements pour activités syndicales, d'ingérence de l'employeur dans la syndicalisation, de changements dans les conditions de travail, ont été déposées au Conseil canadien des relations industrielles. La négociation d'une première convention collective doit s'enclencher prochainement.

Luc L.

## Des syndicats en conflit vous envoient *Nouvelles CSN*

Les membres en lock-out du syndicat de la Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et les membres en grève du syndicat de Volailles Unival Joliette (Flamingo) ont participé à l'envoi de ce numéro de *Nouvelles CSN*.

## Affaire Turgeon

### La liberté d'expression menacée

Une dizaine d'organismes professionnels et syndicaux ont décidé de joindre leurs voix pour demander à la Cour d'appel du Québec de se prononcer rapidement au sujet du litige opposant Pierre Turgeon, auteur d'une biographie de P. H. Desrosiers, fondateur de Réno-Dépôt, et les héritiers.

La décision de la Cour supérieure de bâillonner Pierre Turgeon en mars 1998, même s'il n'avait pas

cédé ses droits d'auteur à Réno-Dépôt, inquiète sérieusement. Le PDG de l'entreprise, Pierre Michaud, a refusé la publication de la biographie de son grand-oncle, jugeant offensantes certaines informations alléguant que P. H. Desrosiers était une éminente grise de Duplessis. Réno-Dépôt veut faire valoir devant la Cour d'appel l'article 35 du nouveau Code civil qui protège la vie privée. « *Les gens sont dans la brume quant à l'article 35 du Code ci-*

*vil, sans parler des comportements d'auto-censure des auteurs et de certains médias* », a souligné Gérald Larose, un des porte-parole de la coalition.

Les organismes croient qu'il est essentiel que la Cour d'appel clarifie le poids respectif du droit à la protection de la vie privée et du droit à la liberté d'expression, tous deux reconnus dans le Code civil.

M.K.

## Bulletin spécial Échec pour les patrons

Le 23 mars, les employé-es de soutien des cégeps ont remis un bulletin aux administrations des collèges leur accordant un échec pour leur programme de relations de travail. C'est ainsi qu'ils ont voulu démontrer que le dépôt effectué le 4 février dernier par le comité patronal de négociation des collèges est inacceptable et méprisant et qu'il remet en question les conditions de travail durement acquises au fil des ans. Les demandes de la partie patronale visent strictement à augmenter les matières à être négociées localement et à utiliser le personnel comme bon lui semble au quotidien en haussant la précarité.

Le secteur soutien cégeps CSN représente près de 4000 membres, répartis dans trente-trois cégeps, soit près de soixante-dix pour cent de l'ensemble du personnel de soutien du niveau collégial.

J.R.

La CSN sur Internet:  
<http://www.csn.qc.ca>

Avant le  
30 juin 1999

prêts  
hypothécaires

Passez donc à la caisse!

Un nouveau prêt hypothécaire?

OU

Vous en avez déjà un  
dans une banque?

NOUS  
remboursons

les frais de transfert de la banque à notre caisse

payons

l'évaluation agréée jusqu'à un maximum de 500 \$

offrons

– un taux garanti de 90 jours  
– une réduction de taux ou une remise en argent  
jusqu'à un maximum de 3000 \$\*

terme	remise en argent	réduction de taux
1-2 ans	3/4 %	1/4 %
3 ans	1 1/2 %	1/2 %
4 ans	1 3/4 %	1/2 %
5 ans	2 %	3/4 %

\* certaines conditions s'appliquent

N'attendez plus!



Caisse d'économie  
des syndicats nationaux  
(Montréal)

Tél.: (514) 598-2122  
1-877-598-2122



Caisse d'économie  
des travailleuses et  
travailleurs (Québec)

Tél.: (418) 647-1527  
1-800-626-5166

# B i e N v E n u e

## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### 1. Encerclez les fautes

Il a beau animer la rencontre avec bonhomie, il n'arrête pas de dire des imbécillités. Il faudrait lui mettre un baïllon.

Le pommiculteur a rempli sa charrette.

Fumer du haschisch assidument semble avoir des effets bénéfiques chez certains malades. Et chez les biens portants, alors ?

La musique tzigane est-elle réputée pour sa gaité ou pour sa mélancolie ?

Le chassis de cette automobile est en bon état, mais on ne peut en dire autant du rembourrage des sièges.

**Réponse.** Bâillon, pomiculteur, haschisch ou haschich ou hachisch, assidûment, bénéfiques, bien portants, tzigane ou tsigane, gaité ou gaieté, châssis.

### 2. Trouvez la phrase fautive

a) L'employeur était justifié d'imposer cette mesure au salarié.

b) L'employeur était fondé à imposer cette mesure au salarié.

c) L'employeur était en droit d'imposer cette mesure au salarié.

**Réponse.** a). L'emploi de l'expression « justifié de » dans le cas de personnes constitue un anglicisme. Toutefois, on peut écrire : « Cette mesure était justifiée. »

### 3. Une seule phrase est correcte. Laquelle ?

a) Quand il s'est présenté à l'audition, le salarié était très nerveux.

b) En effet, son grief pouvait être rejeté, puisqu'il avait été déposé après trente jours de calendrier de l'incident survenu.

c) Pourtant, il s'agissait de la première infraction de ce salarié.

**Réponse.** c). Pendant l'audience, qui est une séance d'un tribunal, l'arbitre procède à l'audition de la preuve. L'expression jours de calendrier est rendue par jours civils. Il faut en effet parler d'infraction et non pas d'offense, qui signifie injure ou outrage en français (contrairement au mot anglais *offence*).

### 4. Quelle est la bonne expression ?

a) Le comité a débuté ses travaux lundi dernier.

b) Le congrès débutera à dix heures le lundi.

c) Je débute mon quart de travail à huit heures.

**Réponse.** b). Débuter est un verbe intransitif qu'on ne peut faire suivre d'un complément direct. On ne peut débiter ses travaux, ni un quart de travail. On les commence.

**Robert Boucher**

(avec la collaboration de Marie Lefebvre)

### Garderie Jardin des petits poucets

Le mouvement de syndicalisation parmi les garderies non-syndiquées se poursuit à grands pas. Le Syndicat des travailleurs (euses) des garderies de la région de Trois-Rivières (CSN) a déposé une requête pour représenter les 11 travailleuses de la Garderie Jardin des petits poucets, située à Trois-Rivières-Ouest. Le syndicat est affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux et

au Conseil central du Cœur du Québec.

### Accrédité

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Nourcy (CSN) a reçu son accréditation le 1<sup>er</sup> mars afin de représenter les 45 personnes œuvrant pour la pâtisserie commerciale Nourcy. Le syndicat est affilié à la Fédération du commerce et au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches.

**Gilles Bégin**



### Contre Desjardins La mobilisation commence

Quelque trois cents personnes ont assisté à l'assemblée publique organisée par la CSN, à Alma, pour discuter de la restructuration de Desjardins. Roger Valois, Jean Lortie, Yves Bolduc et Margot Côté ont invité les sociétaires à investir les assemblées générales de leur caisse. **Luc L.**

### Colloque à Granby Où s'en va l'aide à domicile ?

Quelque deux cent cinquante personnes ont participé, les 18 et 19 mars à Granby, à un colloque organisé par la Coalition solidarité-santé-Montérégie, la régie régionale et le Regroupement des CLSC, visant à faire le point sur les enjeux des services de soins à domicile à l'aube de l'an 2000. Pour le Conseil central de la Montérégie, membre de la coalition, il fallait identifier les nouvelles réalités auxquelles doit répondre l'aide à domicile, cerner les enjeux de la privatisation, clarifier et confirmer le rôle du réseau public et préciser celui du communautaire afin de dégager des pistes de travail régionales.

Pour la présidente Pierrette Poirier, bien que les syndicats soient demeurés sur leur appétit, le colloque a permis d'entrevoir la possibilité d'alliances avec des organismes communautaires.

**R.B.**

### Non-syndiqué-es Appui à la JOC

Près de 8200 personnes et une centaine d'organismes ont signé une pétition ou écrit une lettre demandant à la ministre du Travail du Québec d'améliorer la Loi des normes du travail afin de protéger réellement les non-syndiqué-es. À l'occasion d'une rencontre avec la ministre Diane Lemieux, le 23 mars, la Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec (JOCNQ) a déposé sa pétition « 3 ans avant d'être protégé, c'est dépassé ! ». La JOC réclame qu'on puisse entreprendre un recours contre un congédiement fait sans cause juste et suffisante après un an de service continu. Il faut actuellement trois ans de service continu avant de se prévaloir d'un tel recours.

Selon une enquête menée auprès de jeunes de 16 à 30 ans, ceux-ci conservent rarement leur emploi au-delà de trois ans et sont souvent congédiés de façon arbitraire.

La CSN figure au nombre des organismes qui appuient la JOC, tout comme la Fédération des femmes du Québec, le Front commun des non-syndiqué-es, le Regroupement des maisons de jeunes et plusieurs autres.

Fondée en 1932, la JOC intervient aujourd'hui auprès de 1000 jeunes du Québec. **M.C.**

## Rapport du Curateur public Inutilement alarmiste !

Les syndicats CSN de Rivière-des-Prairies qualifient d'alarmiste le rapport du Curateur public sur l'évaluation de la qualité de vie et de services des usagers de l'hôpital.

Les syndicats sont d'accord avec certains aspects du rapport. Eux-mêmes dénonçaient, en 1997, les compressions budgétaires et les coupes de personnel qui présageaient un recours accru à la médication et aux mesures de contention. Ils reprochent à l'administration de privilégier une approche bio-médicale plutôt que psycho-sociale de-



Hafsa Iklid, du syndicat des employé-es de bureau, Bara MBengue, du syndicat des employé-es professionnels, Aziza Trad du syndicat des employé-es en éducation spécialisée, et Pierre Fontaine, vice-président régional de la FSSS.

puis les 15 dernières années, ce qui s'est traduit par une forte diminution des postes et de l'intervention en réadaptation.

Les syndicats demandent à la ministre Marois d'allouer les ressources nécessaires en réadaptation afin de permettre une intervention intensive auprès des bénéficiaires suffisamment

autonomes pour éventuellement retourner dans la communauté, ce qui est le cas d'un nombre restreint d'entre eux. Ils demandent également des ressources pour améliorer les conditions de vie de ceux qui devront demeurer en institution.

G.B.

## Assurance-emploi

### Une lettre à Jean Chrétien

Dans une lettre envoyée au Premier ministre canadien, Gérald Larose presse le gouvernement fédéral de démontrer un tantinet de courage en demandant immédiatement à la Cour suprême du Canada de se prononcer sur la constitutionnalité de la Loi sur l'assurance-chômage, profondément modifiée au cours des années 90, au point que les cotisations des travailleurs servent aujourd'hui en bonne partie à renflouer les coffres de l'État plutôt qu'à verser des prestations aux chômeurs.

Un renvoi direct à la Cour suprême éviterait d'attendre plusieurs années avant que le plus

haut tribunal se prononce, ce qu'il devra faire de toute façon puisque la CSN a saisi la Cour supérieure du Québec de cette question. La CSN trouve inadmissible que le gouvernement fédéral prive des milliers de chômeurs de prestations. « C'est un vol éhonté », a encore une fois souligné Gérald Larose au conseil confédéral.

Encore dernièrement, le rapport de contrôle et d'évaluation du régime corroborait que les femmes et les jeunes sont particulièrement pénalisés par les nouvelles normes, qui restreignent sévèrement leur droit à des prestations.

M.K.

## Olymel-Flamingo

### C'est la fin du conflit

Le conflit de travail aux abattoirs de poulets Olymel-Flamingo de Berthierville et de Joliette a pris fin le 23 mars. Après cinq mois de grève, les 560 employé-es des deux usines d'abattage ont adopté à la très grande majorité l'accord de principe conclu quelques jours auparavant entre leurs représentants et leur employeur. Dans le cadre d'une convention collective se terminant le 28 février 2002, les 290 syndiqué-es de l'abattoir de Berthierville enregistrent des

augmentations de salaire et différents avantages sociaux totalisant cinq pour cent. L'usine de Joliette fermant ses portes,



142 des 270 employé-es iront travailler avec leurs camarades de l'usine d'abattage de Berthierville (130) et de celle de surtransformation du

poulet de Sainte-Rosalie (12). Des indemnités de départ de 1,25 million de dollars sont mises à la disposition des

deux groupes de salarié-es. Au moment du déclenchement de la grève, le 28 octobre, l'employeur exigeait des réductions de salaire de 2,50 \$ l'heure et l'annulation des congés de maladie.

Le 30 octobre, Olymel-Flamingo, une division de la Coopérative fédérée de Québec, a confirmé par écrit son intention de fermer l'usine de Joliette.

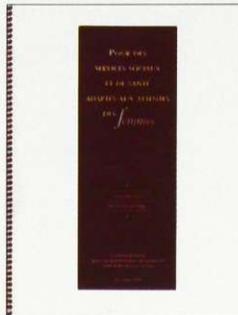
M.C.

## Maintenant disponible !

Le catalogue des publications de la CSN est maintenant disponible sur le site internet du Service de la documentation. Consultez-le !

Courriel : docucsn@total.net

Site du service : <http://www.total.net/~docucsn>



Le cahier de revendications de la Coalition féministe pour une transformation du système de santé et de services sociaux. Coût : 4,00 \$. Frais d'expédition et de manutention : 3,50 \$.



Le bulletin spécial portant sur la Rencontre internationale préparatoire à la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, disponible en français, en anglais et en espagnol. Coût à l'unité : 0,50 \$; frais d'expédition et de manutention : 1,50 \$.

L.L.

## Plus je commence jeune, meilleurs seront mes revenus à la retraite

Revenu annuel imposable entre 25 001 \$ et 29 589 \$

### Valeur future d'un investissement annuel net de 627 \$

		5 ans	10 ans	20 ans	30 ans
REER conventionnel	9,80 % *	6 677 \$	17 322 \$	61 477 \$	173 913 \$
REER Fonds de travailleurs	6,75 % **	11 698 \$	27 913 \$	81 553 \$	184 631 \$

\* Moyenne annuelle sur dix ans des fonds diversifiés de placement. \*\* Moyenne annuelle historique d'un fonds de travailleurs. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez les informations requises dans le prospectus de Fondation.

**FONDATION**  
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

Plus qu'un REER,  
un fonds de travailleurs

1 800 253-6665  
514 525-5505

Environ une personne sur cinq vit dans la pauvreté au Québec et une sur dix dans la très grande pauvreté.

La pauvreté n'est pas une fatalité. On peut agir.

Pourquoi pas une loi-cadre pour éliminer la pauvreté et contrer l'exclusion ?

Le Collectif de travail pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, dont fait partie la CSN, a lancé une pétition qui sera déposée à l'Assemblée nationale du Québec. Sous le titre *Éliminer la pauvreté, c'est possible et nous le voulons*, la pétition, qui circulera jusqu'à juin 1999, revendique l'adoption d'une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté.



**Deux façons de dire NON à la pauvreté et de prendre part à cette démarche collective :**

**1. Signez la pétition, faites-la signer et retournez-la à votre conseil central.**

**2. Participez à l'élaboration de la loi. À cette fin, une trousse est à votre disposition dans les groupes et syndicats de votre région. Vous pouvez inscrire directement vos idées sur un formulaire ouvert ou annoter un projet de texte déjà en circulation. Faisons-la, cette loi, et ça se fera.**

**Collectif pour l'élimination de la pauvreté, C.P. 1352  
Terminus, Québec  
(Québec)  
G1K 7E5**

